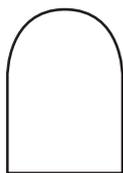


# CAP Signalétique et Décors Graphiques



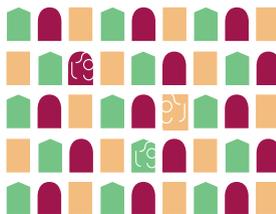
## objectifs

Le titulaire de ce CAP réalise, à l'unité ou en série, des produits à vocation publicitaire, à vocation d'information ou de communication visuelle, ou des produits décoratifs. Il représente le projet en dessin ou en maquette PAO avant de le réaliser et de mettre en place les lettrages, graphismes et décors. Il utilise des outils traditionnels (découpe, impression, peinture) et des logiciels spécialisés. Par ailleurs, il participe à l'accueil des clients et des fournisseurs.



## débouchés

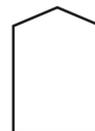
Les débouchés se trouvent dans de petites et moyennes entreprises, en tant qu'ouvrier qualifié en signalétique, enseigne et décor ou peintre en lettres. Le salarié peut travailler en atelier, sur le chantier, chez le client. Il peut être amené à travailler sur une échelle ou des échafaudages.



La plupart de ces entreprises prennent en compte :  
la signalétique intérieure et extérieure,  
les enseignes non lumineuses et panneaux publicitaires,  
les décors de stand,  
le marquage sur bâche,  
l'habillage de surfaces,  
le décor de véhicules et de vitrines,  
le décor sur volume.

## conditions d'entrée

Après la classe de 3ème ou en cas de réorientation après une Seconde, le candidat constitue un dossier. Il est ensuite convoqué à un entretien.

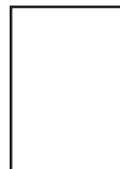


## poursuite d'études

Les débouchés restent limités, il est donc fortement conseillé de poursuivre ses études après l'obtention du CAP.

La poursuite logique d'étude est le Bac Pro Artisanat et Métiers d'Art option Marchandisage Visuel.

Il est aussi possible de préparer, un Bac Pro option Métiers de l'Enseignement et de la Signalétique, ou un BMA Graphisme et Décor, option Volume et Décor.



## Lycée de la Communication Saint-Géraud

23, rue du collège 15013 AURILLAC

Tél. : 04 71 48 28 18

mail : 0150047V@ac-clermont.fr

[www.lycee-stgeraud.com](http://www.lycee-stgeraud.com)

Facebook établissement : [lyceestgeraud](https://www.facebook.com/lyceestgeraud)

## la formation

Le CAP se prépare généralement en deux ans, mais la durée peut varier de 1 an ou de 3 ans, selon le profil et le cursus de l'élève. Une période de formation en entreprise de douze semaines est obligatoire.

La formation au lycée, 31h par semaine, comporte des enseignements professionnels (19h), des enseignements généraux (8,5h) et un volume horaire de 3,5h dédié à la consolidation des acquis, à l'accompagnement personnalisé et à l'accompagnement au choix d'orientation.

Des heures de co-intervention sont assurées par le professeur d'enseignement professionnel conjointement avec les professeurs de français et de mathématiques.

La réalisation d'un chef d'œuvre par les élèves est assurée dans un cadre pluridisciplinaire.

## pfmp

La durée totale des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) est de 12 semaines. Elles peuvent se dérouler chez un artisan, dans une PME, dans un service de communication, dans des agences de publicité, chez des imprimeurs.

## diplôme

L'obtention du CAP se fait essentiellement par des épreuves de Contrôle en Cours de Formation (CCF). La présentation du Chef d'œuvre fait partie intégrante de l'examen.

## atelier

Les élèves sont amenés à travailler en atelier avec des matériels et logiciels spécifiques leur permettant de réaliser des opérations de découpe, de gravure, d'impression numérique ou d'impression 3D.



## exemples de réalisations

